







A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

La Ville de Pontarlier

Recrute

Un Agent d'entretien des locaux (h/f)

Direction des Ressources Internes et des Moyens Matériels

Cadre d'Emploi de catégorie C – Poste à temps non-complet

Au sein de la Direction des Ressources Internes et des Moyens matériels, placé(e) sous l'autorité directe du responsable du pôle « Conciergerie », vous êtes chargé(e) d'assurer l'entretien quotidien des bâtiments municipaux et veiller à leur bon état de fonctionnement.

Missions:

- Assurer l'entretien quotidien des locaux et du matériel ;
- Effectuer les petits travaux de maintenance et faire appel aux services compétents en cas d'incident ou dysfonctionnement majeur ;
- Assurer le déneigement des accès en période hivernale ;
- Gérer les stocks et les commandes de produits d'entretien et de matériel ;
- Assurer un accueil au public en le renseignant, l'orientant, et contrôler les personnes habilitées à pénétrer dans les locaux et donner accès si besoin.

Compétences requises:

- Savoir rendre compte à ses responsables ;
- Avoir un bon relationnel avec les différents publics ;
- Avoir le sens et la notion du service public ;
- Savoir rédiger une demande d'intervention précise lorsque nécessaire ;
- Connaitre les règles de sécurité s'appliquant aux Etablissements Recevant du Public ;
- Être autonome, disponible et avoir l'esprit d'initiative ;
- Être polyvalent.

Conditions:

- Poste à temps non-complet : 18h30 / semaine ;
- Poste en binômage;
- Diplôme requis ou à acquérir : habilitation électrique H0B0 et diplôme SST ;
- Compétence à acquérir : maintenance de 1er niveau des bâtiments Communaux (CNFPT) ;
- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (titulaire ou contractuel) + IFSE +
 Prime annuelle ;
- Avantages de la collectivité : droit à 11 jours de RTT et 29 jours de congés annuels, Comité des Œuvres Sociales, participation à la mutuelle, ticket mobilité, possibilité de formations...
- Poste à pourvoir dès le 1^{er} janvier 2026 ou à convenir ;
- Lieu d'exercice des missions : gymnase du Larmont et complexe sportif de Coubertin.